

Conditions générales de l'offre 190508 - Ma carte carburant offerte 2019

Recevez jusqu'à 360 € en carte(s) carburant TOTAL Jubileo en cumulant les offres suivantes :

- Pour l'achat d'un forfait Entretien Constructeur (incluant pièces et main-d'œuvre) ou de la prestation révision équivalente, recevez en carte(s) carburant TOTAL Jubileo :

20 € pour l'achat d'un forfait avec huile TOTAL Activa 7000 (10W-40) ou 9000 (5W-40) ou toute huile de qualité équivalente ;

ou 30 € pour l'achat d'un forfait avec huile TOTAL Activa INEO ECS 5W-30 ou toute huile de qualité équivalente.

Ces montants ne sont pas cumulables entre eux et ne sont pas cumulables avec une promotion ou remise locale.

CITROËN ASSISTANCE EN FRANCE 0 800 05 24 24 - EN EUROPE +33 549 25 24 24. À partir de la date de réalisation d'un entretien périodique, d'une intervention de mécanique ou d'une intervention de carrosserie sur le véhicule dans le Réseau Citroën et pendant 12 mois, jusqu'au 20ème anniversaire du véhicule, l'Assistance est offerte en cas de panne (mécanique, électrique et électronique hors batterie), d'accident, d'erreur de carburant, de perte de clés ou de clés bloquées à l'intérieur du véhicule, intervenant partout en Europe, sans franchise kilométrique. Cette offre commerciale ne s'applique pas aux véhicules couverts par une garantie commerciale ou un Contrat de Service Citroën actif ou tout contrat de Garantie, Extension de Garantie, Maintenance ou service pour les Véhicules d'Occasion vendu dans le Réseau Citroën Select. Sont exclus des prestations de mobilité et d'hébergement, les propriétaires, utilisateurs et passagers des ambulances, des véhicules sanitaires légers, des véhicules destinés au transport routier de personnes, des taxis, des auto-écoles, des véhicules ayant subi une transformation technique, des véhicules utilisés en compétition ou en rallye ainsi que des véhicules de location de courte durée loués pour une période de moins de douze mois consécutifs. Pour ces véhicules, seuls un dépannage sur place ou un remorquage peuvent être proposés gratuitement. Conditions générales disponibles en points de vente Citroën participants ou sur www.citroen.fr/assistance.

- Pour l'achat d'un forfait remplacement de la batterie ou de la prestation équivalente (incluant pièces et main-d'œuvre), recevez en carte(s) carburant Total Jubileo :

20 € pour un Forfait Avantage avec batterie Eurorepar ;

ou 30 € pour un Forfait Carré avec batterie d'Origine Constructeur.

Ces montants ne sont pas cumulables entre eux et ne sont pas cumulables avec une promotion ou remise locale.

- Pour l'achat d'un forfait freinage ou de la prestation équivalente (incluant pièces et main-d'œuvre) pour le remplacement des pièces suivantes, recevez en carte(s) carburant Total Jubileo :

20 € pour les plaquettes d'un essieu ;

ou 50 € pour les plaquettes + disques d'un même essieu ou le kit de frein arrière ;

ou 70 € pour le kit de frein arrière + plaquettes avant ou les plaquettes + disques d'un essieu + plaquettes d'un autre essieu ;

ou 100 € pour le kit de frein arrière + plaquettes + disques avant ou disques + plaquettes des 2 essieux.

Ces montants ne sont pas cumulables entre eux et ne sont pas cumulables avec une promotion ou remise locale.

- Pour l'achat de pneumatiques MICHELIN et de leur pose, recevez en carte(s) carburant TOTAL Jubileo :

20 € pour l'achat de 2 pneumatiques inférieurs à 18 pouces ;

ou 50 € pour l'achat de 2 pneumatiques supérieurs ou égaux à 18 pouces ;

ou 40 € pour l'achat de 4 pneumatiques inférieurs à 18 pouces ;

ou 100 € pour l'achat de 4 pneumatiques supérieurs ou égaux à 18 pouces.

Ces montants ne sont pas cumulables entre eux.

- Pour l'achat d'un forfait pare-brise (incluant pièces et main-d'oeuvre) ou d'une prestation équivalente, recevez en carte(s) carburant TOTAL Jubileo :
20 € pour la réparation d'un impact pare-brise ;
ou 50 € pour le remplacement pare-brise.
Ces montants ne sont pas cumulables entre eux et ne sont pas cumulables avec une promotion ou remise locale.

- Pour l'achat d'un forfait kit de distribution (incluant pièces et main-d'oeuvre) ou prestation équivalente, recevez en carte carburant Total Jubileo :
30 € pour un Forfait Avantage avec pièces Eurorepar ;
ou 50 € pour un Forfait Carré avec Pièces d'Origine Constructeur.
Ces montants ne sont pas cumulables entre eux et ne sont pas cumulables avec une promotion ou remise locale.

Offres uniquement cumulables entre elles pour un même châssis, réservées aux particuliers, valables sur travaux réalisés du 01/09/2019 au 31/10/2019 après inscription, présentation et contrôle des justificatifs, dans le Réseau Citroën France participant. Ces offres cartes ne sont pas cumulables avec des remises faites par le point de vente réparateur Citroën pour les familles concernées (hors pneumatiques MICHELIN).

Retrouvez les modalités de réception de la ou des carte(s) carburant TOTAL Jubileo correspondant à vos achats sur www.citroen.fr/ma-carte-carburant/ ou dans votre point de vente Citroën France participant. La carte carburant TOTAL Jubileo est une carte carburant prépayée TOTAL, utilisable uniquement pour l'acquisition de carburant dans les stations-service du réseau accepteur aux marques TOTAL, TOTAL Access, ELF et ELAN en France métropolitaine, Corse comprise ; la date d'expiration étant précisée sur la carte elle-même.

Les clients doivent s'inscrire à l'opération avant le 10/11/19 via le site internet www.citroen.fr/ma-carte-carburant/ et peuvent se manifester pour toute réclamation, suivi de dossier, etc., via ce même site ou par téléphone au 09 70 82 00 58 appel non surtaxé, avant le 31 janvier 2020. Passé ce délai, les réclamations ne seront plus traitées. Les noms et adresses sur la facture client doivent être identiques à ceux du dossier d'inscription sous peine de nullité. Tout dossier incomplet devra être complété dans les 10 jours suivants la réception de l'email automatique constatant les éléments manquants, dans la limite du 23/11/2019. Passé cette date, tout dossier incomplet sera considéré "non conforme" et ne fera pas l'objet d'un envoi de cartes. Sous réserve de la conformité du dossier, les cartes seront expédiées en janvier et février 2020. AUTOMOBILES CITROËN ne saurait être tenu responsable de la qualité du pli remis au client par les services postaux. En cas de spoliation ou détérioration du pli et de son contenu, le client devra se rapprocher des relations clientèles du transporteur. AUTOMOBILES CITROËN ne saurait être tenu responsable du bon fonctionnement de la carte de carburant fournie. En cas de difficultés, le client peut contacter le service client Total au numéro indiqué au dos de la carte (09 70 80 86 51 appel non surtaxé).